RAPPORT D'ACTIVITÉS

PÔLE ACADÉMIQUE DE BRUXELLES

2018

INTRO DUCTION

Dans une société en évolution de plus en plus diversifiée, la coopération et le dialogue semblent être des outils nécessaires afin de favoriser les échanges, d'insuffler des projets novateurs et de répondre aux défis qui se présentent.

C'est dans ce contexte que le Pôle académique de Bruxelles regroupe l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur francophones (Universités, Hautes écoles, Ecoles supérieures des arts et Établissements de promotion sociale) situés en Région de Bruxelles-Capitale.

Le Pôle est un lieu de coopération et de concertation pour ses établissements d'enseignement supérieur au sein d'une région caractérisée par la diversité, la croissance, l'inégalité et l'innovation.

Composé de 47 établissements, il constitue à ce titre la plus grande structure d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. En son sein, les différentes institutions s'engagent à travailler conjointement dans le but d'offrir des services de qualité aux étudiants, tant en termes d'information et d'orientation que d'aide à la réussite, d'accès aux études ou encore de logement.

La fructueuse collaboration entre les établissements a permis de mettre en œuvre de nombreuses initiatives destinées prioritairement aux étudiants mais visant également les enseignants ainsi que les services d'orientation et d'aide à la réussite.

Le Pôle académique de Bruxelles a défini des axes d'actions principaux dans sa stratégie de développement pour lesquels des projets spécifiques ont été mis en place durant l'année 2018.

Dans l'optique de constituer un Pôle de référence en termes de collaborations et d'innovations pour l'enseignement supérieur bruxellois, ces actions offrent des perspectives et résolutions que le Pôle académique de Bruxelles mettra en œuvre dès l'année 2019.

Nous vous invitons à découvrir dans les pages qui suivent quelques actions marquantes de l'année écoulée. Vous pouvez consulter le document complet sur www.poleacabruxelles.be.

Bonne lecture à toutes et tous !

DIALOGUE

COOPÉRATION

CONCERTATION

CENTRE de DIDACTIQUE

Trois projets avec les Universités

⇒ L'Université libre de Bruxelles, l'Université catholique de Louvain et l'Université Saint-Louis - Bruxelles ont organisé trois formations pédagogiques. Une quarantaine d'enseignants y ont participé et six conseillers pédagogiques y ont collaboré. La première formation portait sur l'élaboration de critères pour évaluer les projets. La deuxième était axée sur la pédagogie active et l'intégration des technologies dans les dispositifs d'enseignement. Enfin, la troisième formation a permis d'aborder la transition entre les enseignements secondaire et supérieur.

⇒ Huit séances de co-développement ont été organisées à l'Université Saint-Louis – Bruxelles et à l'Université libre de Bruxelles. En groupe de six à 15 personnes, des enseignants et des conseillers pédagogiques ont échangé de bonnes pratiques afin de dynamiser leur enseignement.

⇒ Enfin, l'Université libre de Bruxelles a lancé, au premier quadrimestre 2018, le projet DUO afin de créer des binômes entre enseignants (peer observation).

Tutorat dans les Écoles supérieures des arts

Pour la troisième année consécutive, des étudiants en difficulté ont reçu une aide disciplinaire, pratique ou méthodologique. Accompagnés par des étudiants tuteurs, les séances de tutorat se sont tenues dans sept Écoles supérieures des arts. Près de **200 étudiants** en ont bénéficié pour un total de **718 heures prestées.** Des aspects comme la prise de conscience de capacités, la motivation ainsi que la confiance en soi ont également été abordés.

Accompagnement des enseignants en Haute école

Le réseau CAP-Hautes écoles continue de s'agrandir. Il rassemble désormais les conseillers pédagogiques des Hautes écoles de la Région bruxelloise, de la Province du Hainaut ainsi que de Liège et de Namur. Les **deux workshops** organisés ont permis d'aborder la thématique de l'accompagnement pédagogique et l'autre a traité de la « gamification » (ou ludification) dans l'enseignement.

PARTAGE

ENSEIGNEMENT

APPRENTISSAGE

Projets en promotion sociale

Blocus encadrés

Pendant les congés scolaires, les étudiants de la promotion sociale bénéficient d'une salle d'étude, d'un local informatique et d'une salle pour les travaux de groupe. Ils sont également accompagnés par une équipe pluridisciplinaire. Avec un taux de fréquentation de 90 %, ce sont **91 étudiants** à bénéficier de **80 heures d'encadrement pédagogique**.

Projet de tutorat

21 étudiants ont bénéficié d'un suivi de **50 heures de tutorat** mis en place au sein du Centre d'études supérieures d'optométrie appliquée (CESOA).

Formation pour les étudiants internationaux

Dix séances d'encadrement organisées afin de développer les trois groupes de compétences liées au métier de l'étudiant, à la maitrise du discours de l'enseignement supérieur et aux outils technopédagogiques.

La transition entre les enseignements secondaire et supérieur... On en parle!

Cinq vidéos ont été réalisées afin de croiser le regard d'élèves, d'étudiants et de leurs enseignants sur la transition entre les enseignements secondaire et supérieur. Les thématiques abordées permettent de dégager une vue globale des perceptions de chacun sur l'autre forme d'enseignement. Les vidéos constituent un outil de sensibilisation permettant d'engager une prise de conscience et d'entamer une réflexion sur des problématiques spécifiques. Vous pouvez les visionner sur le site web du Pôle.

SAR

GUIDANCES

COACHING

Journée scientifique 2018

La 3e journée scientifique du Centre de didactique du Pôle académique de Bruxelles a été consacrée à la diversité des étudiants et de leur parcours. L'événement annuel s'est tenu le 7 décembre 2018 au sein de l'Ecole supérieure des arts Saint-Luc - Bruxelles. La journée a proposé, d'une part, des conférences plénières en matinée et, d'autre part, des ateliers thématiques dans l'après-midi. Au total, **157 personnes ont participé** à l'événement qui a reçu le label de l'AIPU (Association internationale de pédagogie universitaire).

AUTRES PROJETS :

- ***Enquête sur les blocus encadrés :*** suite à un sondage mené auprès des établissements du Pôle, il est envisagé d'augmenter l'offre de blocus encadrés afin de répondre à la demande des étudiants. A cette fin, une collaboration avec le CPAS de la Ville de Bruxelles est envisagée.

- ***Ateliers sur la volition et la persévérance au travail :*** des ateliers de formation ont été élaborés avec le groupe AdAPTE à l'intention des services d'aide à la réussite. Près de **135 enseignants** y ont été sensibilisés.

- ***Un nouveau réseau universitaire*** a été créé à l'initiative du Pôle académique de Bruxelles. **BRUSCAG** rassemble les coordinateurs et les acteurs des services de coaching, d'aide à la réussite et des guidances des trois universités du Pôle. Par ailleurs, une vingtaine de responsables de services d'aide à la réussite poursuivent leur collaboration au sein du réseau **BruxSARS** regroupant des Hautes écoles, des Écoles supérieures des arts et des Établissements de promotion sociale.

INFORMATION et ORIENTATION

Participation aux salons d'information sur les études (SIEP)

Pour la troisième année consécutive, le Pôle académique de Bruxelles a tenu un stand lors de cinq salons d'information sur les études et les professions organisés par le SIEP : à La Louvière, Tournai, Namur, Liège et Bruxelles.

En partenariat avec la Plateforme logement étudiant (PLE), l'objectif est d'y promouvoir l'offre de formations des 47 Institutions d'enseignement supérieur (IES) membres du Pôle ainsi que le logement à Bruxelles. Une première ligne d'information est ainsi offerte au public, lui permettant de s'orienter vers les établissements proposant les études recherchées et de prendre connaissance du rôle du Pôle académique sur la scène de l'enseignement supérieur bruxellois.

Les salons sont aussi une occasion de faire la promotion des outils en ligne, notamment du moteur de recherche de formations et d'institutions du Pôle mais aussi de l'agenda proposé par les institutions membres (journées portes ouvertes, cours ouverts, etc.).

Une série d'outils a été mise en place durant l'année 2018, entre autres, la création de la vidéo « Étudier et koter à Bruxelles » et du dépliant du concours *Étudier et koter à Bruxelles*. Un nouveau dépliant du Pôle académique de Bruxelles regroupant les coordonnées de ses 47 IES membres a été également conçu.

Cartographie de l'enseignement supérieur bruxellois

Un état des lieux des besoins des 47 institutions du Pôle académique de Bruxelles et des actions déjà existantes en termes d'orientation et d'information dans chacun des établissements a été dressé. Cette initiative permettra de donner suite ou de mettre en place de nouveaux projets en 2019.

Collaboration avec l'enseignement secondaire

Une enquête a été transmise aux 101 écoles secondaires situées en Région bruxelloise en vue de dresser un état de la situation, en mettant en exergue les constats et les besoins en matière d'information et d'orientation des élèves.

Un guide d'aide au choix d'études

Un document réflexif d'aide au choix d'études est en cours de réalisation. Cet outil doit permettre aux futurs étudiants de structurer leur réflexion et de faciliter leur choix d'études supérieures.

ÉLÈVES

ÉTUDIANTS

ENSEIGNEMENT

Plateforme d'information sur les études supérieures à la Cité des métiers

Une équipe de conseillers en études supérieures est présente au sein de la Cité des métiers de Bruxelles avec la mission de développer des activités de :

- Sensibilisation aux études supérieures
- Conseil et orientation / aide au choix d'études
- Information sur les études supérieures (cursus, conditions d'accès, débouchés, etc.)

Ces activités s'adressent à un public varié, notamment aux jeunes, aux élèves du secondaire et aux adultes, en fin ou en reprise d'études, mais aussi en reconversion professionnelle. L'objectif est de fournir au visiteur une information la plus complète possible afin de l'aider dans son projet.

a. Le conseil individuel

Les conseillers en études supérieures offrent un service de conseil individuel, gratuit et sans rendez-vous, au public qui se présente à la Cité des métiers. Ils écoutent la demande du visiteur afin de l'informer et de l'aider à s'orienter le plus adéquatement possible grâce à leurs connaissances de l'offre de formations en Fédération Wallonie-Bruxelles et du contexte bruxellois.

b. Les ateliers collectifs

Les activités collectives permettent d'atteindre un niveau d'information plus approfondi en ciblant une thématique spécifique. Les conseillers en études supérieures co-animent ainsi plusieurs ateliers organisés par des partenaires de la Cité des métiers.

INFORMER

SENSIBILISER

CONSEILLER

Un atelier sur mesure pour les élèves de l'enseignement secondaire (5e et 6e)

Depuis septembre 2018 les enseignants du secondaire peuvent inscrire leur classe aux ateliers de sensibilisation aux études supérieures. L'objectif est d'amener les jeunes à considérer des perspectives auxquelles ils ne pensaient pas a priori et ainsi élargir leur réflexion et leurs centres d'intérêt :

- possibilités de bénéficier d'aides financières
- diversité des formations et des conditions d'accès
- enseignement à horaire décalé, etc.

In fine, à envisager la possibilité d'un projet d'études après le secondaire quel que soit leur milieu familial ou socio-économique.

Cette activité est également proposée aux élèves sur la base d'inscriptions individuelles en dehors des périodes de classe.

c. L'espace documentaire / numérique

L'espace documentaire centralise des ressources auxquelles la personne peut faire appel à tout moment afin d'explorer le monde des métiers, des formations et des études.

Enfin...

L'équipe des conseillers en études supérieures œuvre en étroite collaboration avec les autres partenaires de la Cité des métiers (Actiris, Bruxelles Formation, etc.) pour développer des échanges de bonnes pratiques et mener des actions concertées.

Elle travaille également en collaboration avec les 47 institutions membres du Pôle académique de Bruxelles.

COMMU NICATION

Création de la newsletter du Pôle

Intitulée « L'Essentiel du Pôle », la newsletter fait un état des activités organisées par les différents services/axes d'action du Pôle ou auxquelles celui-ci participe en tant qu'acteur majeur.
La première édition de la newsletter a été envoyée aux établissements d'enseignement supérieur en juin 2018.

Remaniement du site web du Pôle

Une nouvelle interface du site web est en ligne depuis l'année 2018. Les pages d'accueil et de contenu ont été entièrement modifiées afin d'harmoniser les informations en respectant la charte graphique du Pôle. Des pictogrammes et des intitulés ont été choisis pour les huit entrées principales sur le site, offrant un panorama des missions et des services offerts par le Pôle, le tout dans une présentation claire et dynamique.

Concours photo-vidéo

Le concours « Étudier et koter à Bruxelles » a été lancé en 2018 par le Pôle académique de Bruxelles en partenariat avec la Plateforme logement étudiant.

Ayant l'objectif de promouvoir Bruxelles comme lieu d'étude et de vie, le concours propose aux élèves et étudiants - de par leur créativité - d'illustrer la vie étudiante à Bruxelles en ce compris la diversité culturelle et de promouvoir l'offre de formations et de logement étudiant dans la capitale.
Le concours se termine le 20 mai 2019 par une cérémonie de remise de prix aux lauréats.

Les événements du Pôle

La communication a prêté main forte lors des deux événements majeurs qui ont eu lieu en 2018 : la séance d'information organisée par la Chambre de l'enseignement supérieur inclusif et la 3e Journée scientifique du Centre de didactique.

Plusieurs supports ont été conçus pour ces deux événements : création de dépliants, de fardes à rabats, de cartons d'invitation, création de fiches d'inscription, la rédaction d'articles pour le site internet ainsi que la diffusion, entre autres, sur les réseaux sociaux.

IDENTITÉ

VISIBILITÉ

TRANSVERSALITÉ

ENSEIGNEMENT INCLUSIF

Au cours de l'année 2018, plusieurs actions ont été envisagées par la ChESI afin de coordonner la politique d'enseignement supérieur inclusif dans les institutions membres du Pôle académique de Bruxelles.

Dépliant d'information et de sensibilisation

Un dépliant d'information et de sensibilisation a été créé afin de favoriser et de faciliter l'intégration des étudiants en situation de handicap dans l'enseignement supérieur. Ce document est destiné aux étudiants inscrits dans un établissement bruxellois et qui nécessitent d'aménagements spécifiques ainsi qu'aux élèves désirant étudier à Bruxelles. Le dépliant est disponible en format papier, mais aussi sur le site du Pôle académique de Bruxelles, dans le menu-rubrique « à propos ».

Séance d'information pour les 47 institutions du Pôle

Une séance d'information et de sensibilisation a été organisée par la ChESI le 21 septembre 2018 à l'Université libre de Bruxelles. Toutes les institutions d'enseignement supérieur du Pôle ont été invitées à participer à la séance dispensée par le Service PHARE (Personne handicapée autonomie recherchée).

MAIS ENCORE...

- Etat des lieux des formations des étudiants tuteurs ou accompagnateurs
- Création d'une page consacrée à l'enseignement supérieur inclusif dans le cadre du remaniement du site internet du Pôle académique de Bruxelles
- Participation de la ChESI à l'organisation de la journée scientifique du Centre de didactique du Pôle du 7 décembre 2018
- Modifications du Décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif
- Organisation d'une journée de formation durant l'année 2019 à destination des étudiants accompagnateurs et des services d'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur sur la base d'une subvention extraordinaire octroyée par le Cabinet du Ministre Jean-Claude Marcourt

Par ailleurs, le Pôle établit le rapport annuel des activités menées dans le cadre de l'enseignement supérieur inclusif, coordonnées par la Chambre de l'enseignement supérieur inclusif. Ce rapport est transmis à la Commission de l'enseignement supérieur inclusif (CESI) de l'ARES.

RÉFLEXION

SUIVI

INCLUSION

LOGEMENT ETUDIANT

La Plateforme logement étudiant (PLE) est la structure facilitatrice pour les établissements d'enseignement supérieur bruxellois (Universités, Hautes écoles et Écoles supérieures des arts) en matière de logement étudiant à Bruxelles.

L'asbl a été créée en 2015 à l'initiative du secteur de l'enseignement supérieur bruxellois, avec le soutien du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Pôle académique de Bruxelles, avec un constat partagé : l'offre de logement étudiant à Bruxelles est à renforcer, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

L'objectif de la PLE est d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur en se concentrant sur l'amélioration des conditions de location et ce tant pour les étudiants que pour les bailleurs.

Pour ce faire, la PLE a développé un site web (https://ple.brussels/) et une application, MyKot, entièrement gratuite, qui centralise les offres de logement étudiant à Bruxelles et facilite la recherche grâce à une optimisation des fonctionnalités.

FACILITÉ

ACCÈS

EGALITÉ

Rapport d'activités 2018
Pôle académique de Bruxelles
Avenue Franklin Roosevelt, 50 - CP130
B-1050 Bruxelles
www.poleacabruxelles.be

PÔLE ACADÉMIQUE DE BRUXELLES

Coordination:
Isabelle Alen, Sylviane Bachy,
Corinne Duckstein, Adriano Leite et Quentin Pirlot.

Photo de couverture : ©ICHEC

Les termes utilisés dans ce document sont entendus dans leur sens épicène, de sorte qu'ils visent indifféremment les hommes et les femmes.

Avec le soutien de :

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES